

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	0463.927.145	P.	U.	D.
C 1.1						

## COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **ORANGE BELGIUM**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Avenue du Bourget**

N°: **3**

Code postal: **1140**

Commune: **Evere**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise

**0463.927.145**

DATE **20/05/2010** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTE ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

**26/01/2016**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**01/01/2015**

au **31/12/2015**

Exercice précédent du

**01/01/2014**

au **31/12/2014**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

### **Van den Cruijce Johan**

Klisteveldlaan 8 , 3080 Tervuren, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2013- 09/05/2016

### **Santens Hilde**

Merellaan 8 , 2620 Hemiksem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2013- 09/05/2016

### **Bossut Patricia**

Avenue du Haras 105 , 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 07/05/2013- 09/05/2016

Documents joints aux présents comptes annuels: RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES

Nombre total de pages déposées: **25** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.1, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.1, 5.5.2, 5.6, 5.8, 5.9, 5.13, 5.16, 5.17.2, 6

Signature  
(nom et qualité)  
**Santens Hilde**  
Administrateur

Signature  
(nom et qualité)  
**Johan Van den Cruijce**  
Administrateur

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**KPMG Reviseurs d'entreprises SCCRL 0419.122.548**

Bourgetlaan 40 , 1130 Bruxelles 13, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00001

Mandat : 07/05/2015- 08/05/2018

Représenté par

Briers Jos

Herkenrodesingel 6A , 3500 Hasselt, Belgique

Numéro de membre : A01814

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES .....</b>		20/28		
Frais d'établissement.....	5.1	20		
Immobilisations incorporelles.....	5.2	21		
Immobilisations corporelles.....	5.3	22/27		
Terrains et constructions.....		22		
Installations, machines et outillage.....		23		
Mobilier et matériel roulant.....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières .....</b>	5.4/ 5.5.1	28		
Entreprises liées .....	5.14	280/1		
Participations .....		280		
Créances .....		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8		
Actions et parts .....		284		
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS .....</b>	29/58		315.995,28	72.052.355,48
<b>Créances à plus d'un an .....</b>		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution .....</b>		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus .....</b>	40/41		310.463,99	72.028.845,71
Créances commerciales .....	40			
Autres créances .....	41		310.463,99	72.028.845,71
<b>Placements de trésorerie .....</b>	5.5.1/ 5.6	50/53		
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53		
<b>Valeurs disponibles .....</b>		54/58	5.531,29	23.509,77
<b>Comptes de régularisation .....</b>	5.6	490/1		
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>		20/58	315.995,28	72.052.355,48

<b>PASSIF</b>		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			10/15	310.456,38	72.032.936,70
<b>Capital</b>	5.7		10	112.430,92	112.430,92
Capital souscrit			100	112.430,92	112.430,92
Capital non appelé			101		
<b>Primes d'émission</b>			11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>			12		
<b>Réserves</b>			13	11.243,00	11.243,00
Réserve légale			130	11.243,00	11.243,00
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)(-)		14	186.782,46	71.909.262,78
<b>Subsides en capital</b>			15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>			19		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>			16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges	5.8		163/5		
<b>Impôts différés</b>			168		
<b>DETTES</b>			17/49	5.538,90	19.418,78
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.9		17		
Dettes financières			170/4		
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>			42/48	5.483,52	17.015,38
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9		42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	5.483,52	17.015,38
Fournisseurs			440/4	5.483,52	17.015,38
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9		45		
Impôts			450/3		
Rémunérations et charges sociales			454/9		
Autres dettes			47/48		
<b>Comptes de régularisation</b>			492/3	55,38	2.403,40
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			10/49	315.995,28	72.052.355,48

**COMPTE DE RESULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations .....</b>		70/74		
Chiffre d'affaires .....	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....	(+)(-)	71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74		
<b>Coût des ventes et des prestations .....</b>		60/64	61.205,40	41.457,10
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation).....(+)(-)		609		
Services et biens divers .....		61	61.116,40	41.012,78
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)(-)	5.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630		355,32
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	(+)(-)	635/7		
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	89,00	89,00
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation .....</b>	(+)(-)	9901	-61.205,40	-41.457,10
<b>Produits financiers .....</b>		75		77.821,17
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants .....		751		77.821,17
Autres produits financiers .....	5.11	752/9		
<b>Charges financières .....</b>	5.11	65	61.274,92	2.998,68
Charges des dettes .....		650	61.033,70	2.799,18
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....	(+)(-)	651		
Autres charges financières .....		652/9	241,22	199,50
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts .....</b>	(+)(-)	9902	-122.480,32	33.365,39

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels .....</b>		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763		
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles .....</b>		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels		662		
Dotations (utilisations) .....	(+)(-)			
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663		
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....</b>	(+)(-)	9903	-122.480,32	33.365,39
<b>Prélèvements sur les impôts différés .....</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés .....</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat .....</b>	(+)(-)	5.12	67/77	-3.384,09
Impôts .....		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		3.384,09
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice .....</b>	(+)(-)	9904	-122.480,32	36.749,48
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées .....</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées .....</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....</b>	(+)(-)	9905	-122.480,32	36.749,48

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906 (9905) 14P	71.786.782,46 -122.480,32 71.909.262,78	71.909.262,78 36.749,48 71.872.513,30
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)			
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent</b> .....(+)/(-)			
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2 791 792		
sur le capital et les primes d'émission .....	691/2		
sur les réserves .....	691 6920 6921		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	(14)	186.782,46	71.909.262,78
au capital et aux primes d'émission .....			
à la réserve légale .....			
aux autres réserves .....			
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)			
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6 694 695 696	71.600.000,00 71.600.000,00	
Rémunération du capital .....			
Administrateurs ou gérants .....			
Autres allocataires .....			

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P (100)	XXXXXXXXXXXXXX 112.430,92	112.430,92

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
Catégories d'actions

Nominative .....  
 Actions nominatives .....  
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	112.430,92 XXXXXXXXXXXXXX	75.599
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101) 8712		XXXXXXXXXXXXXX

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Capital autorisé non souscrit .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT****Parts non représentatives du capital**

## Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

## Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

Atlas Services Belgium S.A. 75 599 actions  
3, Avenue du Bourget  
1140 Bruxelles

**RESULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087		
Nombre effectif d'heures prestées .....	9088		
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621		
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622		
Autres frais de personnel .....	623		
Pensions de retraite et de survie .....	624		
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....	(+)/(-)	635	
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
actées .....	9110		
reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
actées .....	9112		
reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115		
Utilisations et reprises .....	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	89,00	89,00
Autres .....	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise .....	617		

## RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement</b> .....	6501		
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif</b> .....	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510		
Reprises .....	6511		
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560		
Utilisations et reprises .....	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Frais bancaires		241,22	199,50

## RESULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

**IMPOTS ET TAXES****IMPOTS SUR LE RESULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice .....</b>	
Impôts et précomptes dus ou versés .....	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	
Suppléments d'impôts estimés .....	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs .....</b>	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

**Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice****Sources de latences fiscales**

Latences actives .....	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	
Autres latences actives	
NID	
Latences passives .....	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	550.181,14
9142	541.149,98
	9.031,16
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....	
Par l'entreprise .....	

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	
Précompte mobilier .....	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	(280/1)		
Participations .....	(280)		
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
<b>Créances sur les entreprises liées</b>	9291	310.463,99	72.028.845,71
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	310.463,99	72.028.845,71
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b>	9351		12.670,42
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371		12.670,42
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421		
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461	61.033,70	2.799,18
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	(282/3)		
Participations .....	(282)		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**Informations supplémentaires**

voir annexe

**RELATIONS FINANCIERES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées .....**

Conditions principales des créances

**Garanties constituées en leur faveur .....**

Conditions principales des garanties constituées

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....**

Conditions principales des autres engagements

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s) .....**

Codes	Exercice
9505	2.000,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES  
RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

~~L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\*~~

**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\***

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés\*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**ORANGE SA**  
rue Olivier Deserres 78  
75015 PARIS France

**INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

**ORANGE SA**  
rue Olivier de Serres 78  
75015 PARIS, France

**L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand**

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*

**ORANGE SA**  
rue Olivier de Serres 78  
75015 PARIS, France

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises. Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

### I. FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont amortis sur une période de 5 ans utilisant la méthode linéaire.

### II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition ou d'apport.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle des titres du portefeuille est effectuée de manière qu'elle reflète, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Des réductions de valeur ou reprises de réductions de valeur sont actées le cas échéant.

Les cautionnements versés au titre de garanties permanentes sont enregistrés à leur valeur nominale.

### III. CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur appropriée est opérée sur toutes les créances qui présentent une moins-value durable à la clôture de l'exercice.

### IV. CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur appropriée est opérée sur toutes les créances qui présentent une moins-value durable à la clôture de l'exercice.

### V. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée pour faire face aux charges que pourraient résulter, pour le Groupe, du règlement de litiges en cours à la fin d'exercice.

Une provision pour latence fiscale est comptabilisée pour les impôts latents à constater dans un avenir prévisible. Une provision est également constituée pour les pensions des employées à charge de la société.

### VI. COMPTES DE REGULARISATION

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale et au cours de clôture.

Les différences de change non réalisées positives, précédemment comptabilisés au passif du bilan, sont enregistrées depuis 1999 dans le compte de résultat.

**RAPPORT DE GESTION****ORANGE BELGIUM**

Société Anonyme

Avenue du Bourget 3

1140 Bruxelles

0463.927.145 RPM Bruxelles

(La « Société »)

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31  
DÉCEMBRE 2015 A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 26 JANVIER  
2016**

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'exercice de notre mandat durant l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 et de soumettre les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 à votre approbation.

**I. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Il ressort des comptes annuels que la Société a enregistré une perte à affecter de EUR – 122.480,32 durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

**Compte de résultats**

La Société n'a pas développé d'activités commerciales au cours de l'exercice 2015 ; elle n'a donc pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le résultat s'explique d'une part par les « coûts des ventes et des prestations » (essentiellement liées à la gérance de la Société et au suivi du dossier Styrol I (projet Trident) au cours de l'année 2015) et d'autre part par les « charges financières » (essentiellement des intérêts négatifs liés au compte courant avec Orange SA). Le dernier poste est passé de EUR 2.998,68 en 2014 à EUR 61.274,92 en 2015.

**Le bilan**

Le total du bilan s'élève à EUR 315.995,28 au 31 décembre 2015 contre EUR 72.052.355,48 au 31 décembre 2014.

Les « créances à un an au plus » s'élèvent à EUR 310.463,99 en 2015 (contre EUR 72.028.845,71 en 2014) ; il s'agit essentiellement du dépôt en compte courant avec ORANGE SA.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à EUR 310.456,38 fin 2015 contre un montant de EUR 72.032.936,70 au 31 décembre 2014.

Les dettes de la Société (EUR 5.538,90 à la fin 2015) sont essentiellement constituées de dettes fournisseurs.

## RAPPORT DE GESTION

Le 18 novembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de distribuer un dividende d'un montant de EUR 71.600.000.

### Principaux risques et incertitudes

Le conseil d'administration estime qu'il n'y a pas de risques ou incertitudes spécifiques à rapporter. En effet, suite à la signature des deux conventions à l'amiable (le « Settlement Agreement » et la « Omnilateral Release Letter ») en date du 20 octobre 2015 dans le cadre du projet Trident, la Société n'a plus d'engagements liés à la cession de sa participation dans Styrol Holding 1 GmbH. La Société ne développe plus d'activités et ses actifs sont liquides et les dettes externes sont très limitées.

### Affectation du résultat

L'exercice écoulé a dégagé une perte à affecter de EUR – 122.480,32.

Nous proposons à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat de la manière suivante :

	EUR
• perte de l'exercice à affecter	- 122.480,32
• éventuellement affectation à la réserve légale	0
• distribution de dividendes (18/11/2015)	- 71.600.000,00
• bénéfice reporté de l'exercice précédent	71.909.262,78
• prélèvement sur le capital	0
• bénéfice à reporter	<hr/> 186.782,46

En date du 31 décembre 2015, et suite à la signature des deux conventions à l'amiable en date du 20 octobre 2015, mentionnées ci-dessus, il n'existent plus d'engagements hors bilan pour la Société.

### II. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE

Néant.

### III. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance du conseil d'administration, il n'existe pas de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

### IV. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été menée au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

## RAPPORT DE GESTION

### V. AUGMENTATION/RÉDUCTION DE CAPITAL

Aucune augmentation / réduction de capital n'a été effectuée au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

### VI. ACQUISITION D'ACTIONS PROPRES

La Société n'a pas acquis d'actions propres.

### VII. INTÉRÊTS OPPOSÉS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs signalent qu'aucune décision n'a été prise, ni qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait sous l'application de l'article 523 du Code des sociétés.

### VIII. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats durant l'exercice 2015.

### IX. SUCCURSALES

La Société ne possède pas de succursale.

### X. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Vu le résultat positif à la fin 2014 et le bénéfice reporté au 31 décembre 2015, il n'y a pas lieu de justifier l'application des règles comptables de continuité (voir l'article 96, §1, 6° du Code des sociétés).

### XI. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Pas d'application.

\*\*\*\*\*

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Fait à Bruxelles, le 25 janvier 2016.

Le conseil d'administration,



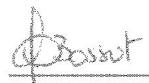
Johan VAN DEN CRUIJCE,  
Administrateur



Hilde SANTENS,  
Administrateur



## RAPPORT DE GESTION

  
\_\_\_\_\_  
Patricia BOSSUT,  
Administrateur

1 Q H-4

## RAPPORT DES COMMISSAIRES



KPMG Réviseurs d'Entreprises  
 Avenue du Bourget 40  
 1130 Bruxelles  
 Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00  
 Fax +32 (0)2 708 43 99  
[www.kpmg.be](http://www.kpmg.be)

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale d'Orange Belgium SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

#### Rapport sur les comptes annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels d'Orange Belgium SA (« la Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe. Le total du bilan s'élève à € 315.995,28 et le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 122.480,32.

#### *Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la Société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des comptes annuels.

© 2008 KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian civil CVBA/SCRL and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International, a Swiss cooperative. All rights reserved. Printed in Belgium.

Siège social:  
 Avenue du Bourget 40  
 1130 Bruxelles  
 Belgique

KPMG Réviseurs d'Entreprises  
 SCRL  
 Société civile à forme commerciale  
 RPRM 0419122548  
 Ressort judiciaire Bruxellois

## RAPPORT DES COMMISSAIRES



*Rapport du commissaire à l'assemblée générale  
d'Orange Belgium SA pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2015*

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

### *Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les comptes annuels et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Bruxelles, le 25 janvier 2016

KPMG Réviseurs d'Entreprises  
Commissaire

Représenté par

Jos Briers  
Réviseur d'Entreprises

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Commentaire annexe 15.4

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'est reprise dans l'état XVIIIibis. A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec des parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel nous appartenons) sont publiées dans une annexe libre.